



Nuisances sonores de notre locataire

Par **Vivien_old**, le **04/11/2007** à **19:08**

Depuis 2 ans ,Nous recevons des plaintes régulières de nuisances sonores (par courrier et téléphone) de la part de la personne qui habite l'étage en dessous de Notre locataire. Il y a du carrelage au sol dans le salon et le couloir et Cela se traduirait par des enfants qui se couchent tard et font du bruit ,la télé dont le son serait très fort, notre locataire marcherait avec des talons etc...

Nous en avons fait part à l'agence immobilière qui gère notre location, qui a déjà convoqué la locataire afin de lui rappeler les règles de vie en appartement, lui a envoyé plusieurs courriers. Mais il semble qu'il n'y ai aucun changement.

La propriétaire du dessous nous menace donc de mettre l'affaire en justice.

Quels sont nos moyens d'actions , sachant que notre locataire est seule avec un enfant et que malgré nos demandes répétées , la propriétaire du dessous n'a jamais fait constater par la police ces nuisances sonores?

Quelles sont nos devoirs en tant que propriétaire sur ce problème?